

# Introduction

## Changements globaux, vulnérabilité et adaptation des sociétés rurales dans les pays du pourtour méditerranéen

Mohamed BERRIANE

Geneviève MICHON

L'actualité nous le rappelle tous les jours : les pays du pourtour méditerranéen vivent une crise majeure. Outre la déstabilisation de la région suite aux conflits du Moyen-Orient et leurs prolongements dans tout le bassin (terrorisme, migrations, déplacements forcés des populations, effondrement de certains régimes), les difficultés des politiques d'inspiration libérale au Nord, le choc de la modernité et les effets des changements climatiques ébranlent sérieusement le pourtour de la *Mare nostrum*. Cette crise se traduit, entre autres, par des mutations profondes et particulièrement rapides.

Dans ce contexte d'inquiétude globale sur le futur, la question du devenir des « arrière-pays » et de leurs terroirs peut paraître secondaire. Notre ouvrage veut montrer qu'il n'en est rien. D'abord parce que ces espaces représentent près des trois quarts des zones rurales de la région (au Maroc, ils concentrent 70 % des exploitations agricoles et 80 % de la population rurale : CGDA et CGAAER, 2010) et que, comme l'ont montré les événements de 2011 en Tunisie<sup>1</sup>, les

1. Dans les campagnes du Sud, les émeutes rurales ont révélé une prise de conscience collective des injustices auxquelles les sociétés ont été soumises des années durant, qui bouleverse les structures établies et contribue à la mise en place de nouveaux rapports sociaux autour des ressources (MOISSERON et BAYOUMI, 2012).

mouvements qui les agitent peuvent bouleverser l'équilibre sociopolitique de tout un pays. Mais aussi parce qu'ils sont traversés par des initiatives collectives et des dynamiques originales qui affirment qu'authenticité et spécificité peuvent devenir des supports de création de richesse et d'innovation. Ils sont aussi le lieu de convergences de nouveaux flux de populations diverses, de capitaux, d'idées, d'images, voire de mouvements de retour, alors que par le passé ils étaient connus par leur déprise. Ces initiatives reposent la question de l'orientation productive des territoires et celle des rapports entre sociétés rurales, acteurs privés et État. Pour de nombreux acteurs, ces arrière-pays sont perçus comme des laboratoires d'innovation aussi bien territoriale que sociale.

Cette hypothèse optimiste se heurte pourtant à un contexte difficile.

L'appellation d'« arrière-pays » recouvre en effet toutes les zones rurales qualifiées de marginales et vulnérables : des espaces et des sociétés qui, se prêtant mal à la mise en œuvre des politiques de modernisation de l'agriculture, n'ont pas su ou pas pu capitaliser sur les grandes transformations de l'économie productiviste et sont, de ce fait, souvent considérés comme arriérés et immobiles. Les difficultés d'ordre socio-environnemental auxquelles ils sont confrontés atteignent aujourd'hui une envergure inédite : creusement des inégalités avec les zones littorales et les plaines irriguées, surexploitation ou accaparement des ressources naturelles et agricoles par des investisseurs urbains, accentuation de l'exode rural, en particulier des hommes et des jeunes, etc. (THIVET, 2007 ; HERVIEU et THIBAUT, 2009 ; AKESBI, 2011).

Le changement climatique s'impose comme un facteur aggravant. Les scénarios du futur proche prévoient une péjoration des conditions actuelles : un réchauffement très net, des sécheresses accentuées, au printemps et en été, et plus de crues en automne (FILIPPO et LIONELLO, 2008). Cette aggravation des épisodes extrêmes pendant les deux périodes-clés de la saison de cultures (printemps et automne) constitue une véritable menace pour une grande partie des sociétés rurales déjà fragilisées par les politiques de développement des décennies précédentes.

## Terroirs et patrimoines, une mobilisation internationale en construction

Jusque dans les années 1980-1990, les choix de développement proposés à ces espaces ont en effet oscillé entre une impossible application du modèle d'intensification agricole, techniciste et libéral, et (surtout au Nord) une conservation d'inspiration naturaliste<sup>2</sup>. En Europe, ce modèle binaire a largement périalisé

2. La conservation se traduit par divers types de sanctuarisation qui préconisent généralement l'éviction des agriculteurs ou les transforment en « gardiens de la nature » ou en pourvoyeurs d'aménités environnementales pour les zones fortement anthropisées (littoraux, plaines irriguées et villes) (AUCLAIR et al., 2006).

les économies et les sociétés des arrière-pays : exode rural, détresse économique et psycho-sociale pour ceux qui n'ont pas pu partir, ruine des structures productives, etc. Au début des années 1990, ces échecs ont poussé les collectifs d'acteurs locaux et les décideurs à concentrer leurs réflexions sur des modèles de développement adaptés à ces zones et à leurs spécificités : comment renverser la tendance à l'abandon de pratiques et à l'érosion de savoirs qui avaient jusque-là fait leurs preuves pour gérer des ressources plutôt rares dans un contexte environnemental et social difficile ? Conscientes de leurs handicaps dans un marché compétitif de produits standardisés, ces initiatives ont orienté leurs actions vers la recherche de ressources territoriales (GUMUCHIAN et PEQUEUR, 2007) spécifiques susceptibles d'être valorisées. Le lien au lieu et à son histoire, la qualité et la différence ont été mis en avant comme des moteurs essentiels de la compétitivité. Ces nouveaux modèles prônaient la valorisation des spécificités locales, à travers deux stratégies appuyées sur une demande en expansion et associées à de nouvelles pratiques de consommation et de loisirs : le développement de produits de qualité pour des marchés de niche, d'une part, et, d'autre part, l'appui à des formes de tourisme alternatif valorisant ces produits et les paysages et cultures dont ils sont issus. Ils remettaient ainsi au goût du jour les anciens concepts de « terroir » et de « patrimoine » requalifié en « rural » et en « naturel », en misant sur leur valorisation dans un cadre aussi bien national qu'international (CHEVALLIER, dir., 2000 ; LANDEL et SENIL, 2009). Ces stratégies ont largement contribué à l'émergence de territoires ruraux originaux (CAMPAGNE et PECQUEUR, 2012) et à la construction de nouvelles destinations touristiques (BERRIANE et ADERGHAL, 2012 ; BERRIANE, 2014).

Longtemps connotée négativement<sup>3</sup>, la notion de « terroir » a ainsi été redéfinie au point d'apparaître comme un gage de qualité et de devenir un argument de vente pour des produits agricoles<sup>4</sup>. Initialement inscrite dans une logique marchande, la mise en avant du terroir s'est vite rattachée à l'idéologie du développement durable en intégrant des préoccupations sociales et environnementales (RAUTENBERG *et al.*, 2000 ; MICOUD, 2004). Dans cette nouvelle optique, la notion de terroir est devenue inséparable de celle de « patrimoine », déclinée à différentes échelles : le terroir est bien un élément légué au présent par le travail des générations précédentes pour fonder un futur commun ; il est géré plus dans une optique de transmission de biens que dans une stratégie de maximisation du capital ; sa spécificité représente une valeur domestique investie de qualités au niveau local et la diversité des terroirs constitue une richesse au niveau national.

3. La notion de terroir a longtemps renvoyé, en tout cas dans le champ du développement agricole et rural, à une perception des particularismes locaux du milieu rural comme quelque chose de rétrograde, opposé au progrès (CHANET, 2001 ; BÉRARD, 2011. Voir aussi l'entretien de Olivier Assouly, par Sylvie Berthier, lors de l'émission « Ça ne mange pas de pain ! », Produits typiques, rustiques, authentiques : comme un ordre de repli ?, novembre 2011, dont le texte est paru dans [http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=3276](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=3276), sous le titre « Terroir : nous sommes tous des culte-terreux », janvier 2012).

4. Cette évolution doit beaucoup à la mise en place des indications géographiques (IG), mesure réglementaire initiée par la création en France de l'Inao (Institut national des appellations d'origine), et des AOC (appellation d'origine contrôlée), visant la différenciation et la qualification des produits alimentaires sur la base d'une reconnaissance de leurs spécificités non imitables (conditions agroclimatiques ou pédologiques, savoir-faire de production ancrés dans une longue histoire, qualité gustative, etc.).

Après l'Europe méditerranéenne<sup>5</sup>, un nombre croissant de pays du Sud ont adopté l'idée que la valorisation des ressources locales des « terroirs » (notamment à travers les IG\*) et des patrimoines ruraux (à travers l'écotourisme et le tourisme rural) pouvait, ou devait, constituer l'un des grands chantiers de leurs politiques de développement pour les zones à faible compétitivité au regard des critères de l'agriculture industrielle (CORMIER-SALEM et ROUSSEL, 2009 ; TERROIRS ET CULTURES, 2009). L'ONU<sup>6</sup>, la FAO<sup>7</sup>, puis l'Unesco<sup>8</sup>, ont très largement appuyé et relayé cet intérêt international croissant (FLUTET *et al.*, 2007). Une « Charte internationale des terroirs » a été proposée en décembre 2005 lors de la tenue des premières « Rencontres internationales Planète Terroirs » au siège de l'Unesco à Paris (TESSIER DU CROS et VINCENT, 2005). De nombreuses ONG, comme OriGin<sup>9</sup> ou Slow Food, se sont aussi engagées dans le mouvement.

Les pays des rives sud et est de la Méditerranée peuvent se targuer d'une grande diversité de terroirs et de patrimoines (agraires, alimentaires, architecturaux, paysagers, naturels), produits par une histoire millénaire d'utilisation des ressources et de façonnage des paysages par l'Homme. Le processus de valorisation de ces terroirs-patrimoines a émergé vers le début des années 2000 autour de quelques productions phares. La Turquie est le pays de la région le plus avancé dans ce domaine, avec près de 60 produits bénéficiant d'une IG (TEKELIO LU *et al.*, 2009). Pour le Maghreb, c'est le Maroc qui s'est orienté le premier vers la valorisation des produits et des patrimoines ruraux : l'huile d'argan du sud-ouest marocain a obtenu en avril 2009 la première IGP\* du continent africain (ROMAGNY, 2010)<sup>10</sup> et compte aujourd'hui plus d'une vingtaine de produits sous IG (MARTIN, 2013). Le tourisme rural y présente un fort dynamisme depuis plus d'une dizaine d'années (BERRIANE, 2014).

Ce « renouveau des terroirs » dans la région méditerranéenne correspond, au Maroc, à un véritable retour ou réveil du « local ». Accompagnant ces mutations, on note, en effet, l'apparition d'une grande variété d'acteurs dynamiques qui s'investissent dans ce développement. Issus de l'émigration, de la fonction publique, des diplômés chômeurs ou de l'élite traditionnelle qui s'adapte au nouveau contexte, ces acteurs auxquels s'ajoutent parfois des étrangers, réagissent à la tendance du « moins d'État » commencée déjà dans les années 1990 et aux difficultés des arrière-pays, notamment aux sécheresses qui perdurent, en se réappropriant les prérogatives des anciennes *jmaa*\* et en prenant de multiples initiatives. Construction de routes et de ponts, installation et gestion de groupes électrogènes, alimentation en eau potable, réhabilitation d'écoles, cours d'alpha-

5. Les pays riverains de la Méditerranée (Italie, France, Espagne, Portugal, Grèce) totalisaient en 2009 80 % des IG accordées en Europe (RASTOIN, 2009).

6. La commission « développement durable » de l'ONU (1999) a retenu le terroir comme un élément important à prendre en compte pour le développement .

7. Programme FAO- Sinergi <http://www.foodquality-origin.org/index.html>.

8. Initiative Planète-Terroirs, <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001543/154388f.pdf>.

9. [http://www.origin-gi.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=49&Itemid=45&lang=fr](http://www.origin-gi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=49&Itemid=45&lang=fr).

10. Voir aussi le chapitre 14 de cet ouvrage.

bétisation, constitution d'associations ou de coopératives (pour le ramassage et la transformation de plantes aromatiques et médicinales, par exemple, ou la modernisation du travail des tapis). Ces associations sont initiées par les jeunes et financées ou soutenues soit par l'État (INDH\*), soit par des ONG ou des organismes internationaux. Une véritable dynamique associative est ainsi observable dans ces arrière-pays grâce à ce réveil du local et peut contribuer à la valorisation des produits locaux et au développement du tourisme<sup>11</sup>.

Ce renouveau est enfin soutenu par de nouvelles politiques dédiées au développement des territoires « difficiles », comme le pilier II de la Politique agricole commune européenne ou du Plan Maroc Vert (encadré), qui servent de cadre à de nombreux projets nationaux, régionaux ou internationaux<sup>12</sup>.

#### Encadré I

#### Politiques de terroir au Maroc : produits de terroir, indications géographiques et tourisme rural

Depuis 2009, le Maroc s'évertue à faire des zones restées jusqu'ici en marge des efforts de modernisation du pays des « ateliers du développement durable », et ceci à travers trois initiatives publiques interdépendantes : des politiques de développement agricole ciblées, la promulgation de la « loi sur les produits à signes d'origine et de qualité » et la promotion du tourisme rural. Il est clair que ces nouvelles orientations des politiques publiques marocaines représentent un virage à 180 degrés par rapport à la période précédente. Après une marche forcée vers un modèle unique de développement qui tendait à l'uniformisation des campagnes, elles prônent la mise en avant de la diversité et de la spécificité comme base du développement local et de l'adaptation des sociétés rurales aux grands changements en cours. L'État semble donc repenser en profondeur sa relation aux espaces ruraux. Mais jusqu'à quel point ? L'idéologie, toujours présente, de « modernisation » des campagnes saura-t-elle s'accommoder de logiques rurales qui lui sont souvent étrangères ? L'État donnera-t-il suffisamment de place à l'émergence d'initiatives locales ou va-t-il investir les terroirs avec cette même approche descendante qui a caractérisé ses interventions jusqu'à présent ?

#### Le pilier II du Plan Maroc Vert : le développement solidaire de la petite agriculture

Avec le Plan Maroc Vert, promulgué en 2009 dans un contexte marqué par les défis sociaux et environnementaux mondiaux, le Maroc a revu une partie de sa stratégie agricole. Sa nouvelle philosophie vise le développement d'une « agriculture plurielle, ouverte sur les marchés extérieurs, territorialement diversifiée et durable » (CGDA, 2009). À côté du développement d'une agriculture moderne à haute productivité et haute valeur ajoutée (pilier I), un deuxième pilier a été dédié à « l'accompagnement solidaire de la petite agriculture dans les régions difficiles ». Les objectifs de ce deuxième pilier relèvent à la fois du développement économique local, de la sortie de la pauvreté pour les segments les plus

11. Voir aussi le chapitre II de cet ouvrage.

12. Développement de l'IGP « huile d'argan » au Maroc, écotourisme au Liban, produits commercialisés sous la marque *Sud de France* en Languedoc Roussillon...

vulnérables des sociétés rurales et de la sécurité alimentaire, avec une forte prise en compte de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, base du système productif. Le pilier II affirme que ces zones marginales, confinées jusqu'à présent dans un véritable sous-développement, « possèdent des atouts remarquables », aussi bien en termes de savoir-faire et de produits que de capacité à gérer les ressources naturelles ou de maintien de fortes solidarités au niveau des communautés locales. Sa mise en œuvre s'appuie préférentiellement sur des « stratégies de terroir » : miser sur la qualité des produits et des services des terroirs ainsi que sur la synergie avec le tourisme devrait aider ces régions à trouver de nouveaux positionnements favorables dans la mondialisation et constituer un atout adaptatif face aux conséquences du changement climatique (CGDA et CGAAER, 2010).

Cette réorientation des politiques agricoles arrive à point nommé pour soutenir des territoires proches de la rupture (démographique, économique, environnementale). Mais les modalités et les enjeux de la prise en compte concrète des terroirs comme outil de développement sont complexes. Comment faire en sorte que la notion de terroir ne reste pas seulement un mot accolé à un produit intégré dans une filière territorialisée, mais s'incarne dans une approche capable de prendre en compte la société locale et les liens d'appropriation tissés, dans la durée, avec les ressources de son territoire ? Quel est le cadre spatial et territorial le plus pertinent pour servir de support à l'élaboration, la concrétisation et l'intégration locale de ces projets de développement « des terroirs » ?

### **La promulgation de la loi sur les signes d'origine et de qualité**

Venant soutenir le pilier II, la loi sur les signes d'origine et de qualité<sup>13</sup> a été promulguée, ses décrets publiés fin 2008<sup>14</sup>. Cette nouvelle loi offre un cadre législatif indispensable à la reconnaissance et à la protection des produits de terroir. Cependant, si elle définit les conditions dans lesquelles certains de ces produits peuvent être officiellement protégés, sa mise en œuvre demande des efforts importants d'accompagnement et de réflexion. En effet, le Maroc dispose d'un grand potentiel de produits à forte typicité, mais leur identification et leur valorisation posent de nombreuses questions : des communautés locales, des experts extérieurs, ou des spécialistes du ministère de l'Agriculture, quels acteurs sont-ils les plus aptes à travailler à l'identification des produits ? Comment les producteurs peuvent-ils s'organiser de façon collective pour enclencher une vraie dynamique de développement ? Entre la grande région (presque 1 million d'hectares pour l'IG « argan ») et le petit terroir (les 100 ha de l'IG « huile de Tyout »), quelles sont les « bonnes » échelles territoriales à prendre en compte ?

### **Le développement du tourisme rural**

Pendant de nombreuses années, le secteur touristique marocain s'est concentré sur la valorisation de produits balnéaires ou du patrimoine culturel urbain. Ce n'est que récemment que le pays s'est positionné en faveur du tourisme vert (appellation qui recouvre l'agrotourisme, l'écotourisme, le tourisme rural), en réponse à l'évolution de la demande touristique internationale, mais aussi en « découvrant » le potentiel d'attractivité des arrière-

13. Appellations d'origine protégée et indications géographiques protégées.

14. Dahir n° 1-08-56 du 23 mai 2008 portant promulgation de la loi n° 25-06 relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques. *Bulletin officiel* n° 5040 du 19 juin 2008.

pays : avec la diversité de leurs atouts paysagers, naturels et culturels, ces arrière-pays peuvent placer la destination Maroc sur le marché du tourisme alternatif avec une forte capacité concurrentielle. De plus, coupler une offre de tourisme d'arrière-pays au tourisme balnéaire classique peut participer à la relance de ce dernier, en le rendant plus compétitif par rapport à ses concurrents méditerranéens. Enfin, la synergie tourisme/agriculture fondée sur le concept de terroir peut permettre à la fois d'attirer des visiteurs dans les régions moins bien dotées en attraits naturels et de mieux valoriser les produits locaux, devenant ainsi un instrument du développement économique et social local. Pour certains décideurs, ces interactions positives entre tourisme et terroirs apparaissent aujourd'hui essentielles pour que ces régions conservent leur qualité patrimoniale.

Cette réorientation se trouve confrontée à de nombreuses gageures. Comment assurer une vraie convergence des politiques sectorielles et des projets qu'elles génèrent ? Comment harmoniser les concepts (« pays d'accueil touristique » pour le ministère du Tourisme, « terroir » pour le ministère de l'Agriculture) ou les échelles qui devraient être appropriées à chaque cas particulier ? Comment clarifier la gouvernance des projets touristiques, qui impliquent encore aujourd'hui une multitude d'intervenants ?

Cependant, arrière-pays, terroir, patrimoine sont des concepts forgés dans un contexte géographique, historique et linguistique particulier. La question des modalités et des enjeux du transfert au Sud de ces concepts, ainsi que des outils d'analyse ou des dispositifs de développement qui les accompagnent se pose avec acuité.

## Les terroirs, des atouts pour l'adaptation des sociétés rurales ?

Les experts du développement nous le répètent : les sociétés des arrière-pays en Méditerranée ne sauront pas ou ne pourront pas réagir dans les conditions difficiles qui s'annoncent (IGLESIAS *et al.*, 2011). Du fait des conditions économiques, sociales et sanitaires précaires dans lesquelles elles se trouvent, elles ne disposeraient pas des ressources nécessaires pour faire face aux changements et, en particulier, au changement climatique. La posture adoptée par les différents auteurs de cet ouvrage est radicalement différente : l'agriculture domestique ou familiale qui caractérise les terroirs, ainsi que les savoirs qui lui sont associés et les socio-écosystèmes qu'elle a générés, représentent un atout majeur dans l'adaptation du monde rural aux changements en cours. En effet, l'anthropisation ancienne<sup>15</sup> de l'écorégion atteste de la co-adaptation permanente des pratiques agricoles et pastorales et des dynamiques du milieu (chapitres 2,

15. Il ne reste que moins de 2 % du total de l'espace méditerranéen qui soit peu modifié par les communautés humaines (BLONDEL, 2006).

4 et 6). Elle montre que les agriculteurs, qui sont à la fois les principaux acteurs de la gestion des ressources naturelles et les premiers concernés par leur renouvellement, ont su gérer ces espaces à travers les différents changements économiques et environnementaux de leur histoire... et qu'ils sont sans doute les mieux placés pour en assurer la préservation à moyen et long terme (GENIN *et al.*, éd., 2007). Le changement climatique dans la région, nous l'avons mentionné, sera fait d'évènements extrêmes, imprédictibles d'une année sur l'autre, et de changements graduels de la température et de la pluviométrie moyennes. L'agriculture domestique et familiale de la région, avec sa longue pratique de gestion de la rareté, a démontré sa capacité à intégrer et à gérer ces deux types de phénomènes relativement caractéristiques de l'évolution sur le long terme du climat méditerranéen et subsaharien<sup>16</sup>. Plus qu'une réaction aux catastrophes « au coup par coup » et sur le court terme, les pratiques et les savoirs locaux relèvent d'une véritable culture de la gestion des incertitudes, de la rareté et des risques : il s'agit d'une gestion adaptative (c'est-à-dire souple et modulable) et sur le long terme, tirant le meilleur parti du peu que la nature a à offrir. La diversité (des structures et des espaces, des espèces et des cultivars), la spécificité (des relations productives et sociales aux lieux et aux ressources), la flexibilité et la coopération sont les maîtres-mots de ces stratégies adaptatives qui devraient aujourd'hui être redéployées, renforcées et valorisées. Parce qu'elles ont été conçues pour gérer le risque climatique et la rareté des ressources dans les zones les plus défavorisées de la région, ces stratégies constituent un atout pour l'avenir. Qui plus est, elles pourraient inspirer des solutions adaptatives pour les régions méditerranéennes montagneuses et arides.

Dans le même temps, la crise économique globale engendre de nouvelles pressions et de nouvelles contraintes, ainsi que des risques de déstabilisation et de perte d'identité pour les sociétés rurales. Mais elle offre aussi de nouvelles opportunités, en particulier dans le rapport entre arrière-pays d'un côté, villes, littoraux ou plaines irriguées de l'autre, à travers les nombreuses mobilités des hommes, des produits et des idées. Ces mobilités, qui atteignent un niveau jamais égalé dans l'histoire contemporaine, permettent d'introduire des innovations techniques et sociales, ouvrent à de nouvelles pratiques touristiques (chapters 11 et 12), de nouveaux modes de production et de nouveaux marchés pour les produits locaux (chapitre 14). Ces nouvelles dynamiques s'accompagnent de reconstructions territoriales et offrent aux populations locales l'occasion de pouvoir exprimer une identité, des savoir-faire, une histoire (chapitre 13), sans pour autant remettre en cause de façon frontale leurs relations avec l'État par des revendications foncières ou politiques. Elles mettent aussi en jeu de nouvelles formes de production et de gouvernance territoriale (chapitre 10) : projets dits « participatifs » soutenus par les interventions des pouvoirs publics et des bailleurs de fonds (GENIN *et al.*, éd., 2007), émergence des acteurs associatifs, création de nouvelles élites locales à travers le retour au village d'anciens migrants ou de jeunes diplômés.

<sup>16</sup>. Voir les exemples cités pour la gestion de l'eau dans le chapitre 3 de cet ouvrage.



# Politiques de terroir : potentialités et limites d'un transfert Nord/Sud

## Des « arrière-pays » ?

La notion d'« arrière-pays » est une « curieuse notion » (GIRARD, 2005), qui recouvre des réalités plurielles et variables et porte une charge idéologique importante. Elle est aussi très variable (BRUNET *et al.*, 1993), en particulier dans le contexte méditerranéen marqué, du nord vers le sud ou vers l'est, par des trajectoires historiques et des contextes politiques différents. Son acception courante renvoie à des territoires vivant encore dans un relatif isolement et un certain archaïsme (DÉRIOZ, 1997). En Europe, certains de ces arrière-pays ont pourtant eu une importance centrale dans la vie économique ou politique : ainsi, les vallées intérieures de Corse, aujourd'hui désertées, ont constitué pendant des siècles le centre de la vie économique, politique et sociale, alors que les zones littorales restaient relativement désaffectées (SIMI, 1981 ; MICHON et SORBA, 2008) ; la situation s'est ensuite inversée, en particulier du fait de l'exode rural, « retournant » le littoral pour en faire le centre névralgique de l'économie insulaire (TAFANI, 2011). Ce mouvement de retournement est encore plus patent dans les pays du Maghreb, où les continuités géographiques et les solidarités sociales ou économiques de l'intérieur ont été constamment bouleversées. Suite aux nombreux mouvements migratoires des populations nomades qui ont sillonné le pays par le passé, les arrière-pays du Maroc ont été traversés, investis et réoccupés, et leur peuplement sans cesse renouvelé. Ils ont joué un rôle central dans l'histoire du pays, ayant parfois été à l'origine de dynasties puissantes qui, parties de ces arrière-pays, ont constitué de véritables empires, à cheval sur les deux rives de la Méditerranée, comme les dynasties almoravide (XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles) ou almohade (XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles). Ils ont ensuite été supplantés par l'émergence des centralités urbaines littorales, notamment lors de la colonisation (ADERGHAL, 2004 ; BEGUIN, 1974)<sup>17</sup>, et leur affaiblissement a été renforcé par les politiques de développement agricole des trente dernières années. Paradoxalement, ils restent densément structurés par les pratiques agraires et la toponymie et délimités par des frontières immuables.

## Des « terroirs » au Maroc ?

Le concept de terroir, comme le note l'anthropologue Laurence Bérard, « est étroitement lié à son histoire politique et culturelle » et « à la construction de la nation française » (BÉRARD, 2011). Que se passe-t-il si, comme on le fait partout dans le monde actuellement, on le sort de ce contexte français pour donner un sens à des espaces dont l'histoire politique et culturelle est radicalement différente ?

17. Voir aussi chapitre I de cet ouvrage.

La position adoptée par les auteurs de cet ouvrage pour s'interroger sur la réalité de l'existence de « terroirs » au Maroc, et donc sur la pertinence de l'adoption de ce terme par les politiques agricoles et le développement rural, se base sur la définition très large donnée par l'Inao\* : « Un terroir est un *espace géographique délimité* défini à partir d'une *communauté humaine* qui construit au cours de son *histoire* un ensemble de *traits culturels distinctifs*, de *savoirs*, et de *pratiques* fondés sur un système d'*interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains*. Les savoir-faire mis en jeu révèlent une *originalité*, confèrent une *typicité* et permettent une *reconnaissance pour les produits* ou services originaires de cet espace et donc pour les hommes qui y vivent. Les terroirs sont des *espaces vivants et innovants* qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition. » (FLUTET *et al.*, 2007). Cette définition s'ancre sur une posture résolument bioculturelle et dynamique : le terroir est une construction issue des interactions entre les sociétés et leurs natures, le produit d'une histoire inscrite sur le temps long, mais aussi un espace d'innovation permanente.

Par ailleurs, les territoires ruraux dans leur forme actuelle sont eux aussi issus d'une histoire longue construite à travers le rapport des sociétés à la fois à l'espace, aux ressources et au pouvoir. Comment s'interroger sur la pertinence du terroir au Sud sans occulter la diversité de ces liens et l'importance de cette histoire ?

C'est ce que tentent de faire les auteurs du chapitre 1, en apportant un éclairage sur les relations entre État central et société rurale dans les contextes sociopolitiques du Maroc précolonial, colonial et postcolonial. Dans l'acception scientifique adoptée au Maroc, bien que le terme de terroir souffre parfois d'ambiguïtés<sup>18</sup>, le concept répond classiquement à une dimension naturelle. Cependant, avec la mise en place des politiques de terroir, il devient aujourd'hui à la fois plus complexe, avec une forte dimension culturelle, se superposant alors au patrimoine, plus politique, avec la promulgation du Plan Maroc Vert et de la loi sur les IG, et plus opérationnel, avec la multiplication des projets dits « de terroir ». Pour analyser ces avatars, les auteurs interrogent d'abord l'histoire des campagnes marocaines. Ils montrent le passage d'une configuration sociale, où s'interpénètrent la tribu nomade des franges du désert et la communauté villageoise méditerranéenne (avec un rapport à la terre marqué par une tendance à la mobilité), vers un modèle sociopolitique et économique qui affaiblit le pouvoir des communautés sur les ressources (en particulier sylvo-pastorales) mais, paradoxalement, provoque l'émergence d'appartenances ancrées dans des territoires locaux à référence tribale. Les auteurs opèrent ensuite un retour sur l'itinéraire du transfert de la notion de terroir vers les campagnes les moins productives et les moins articulées sur l'économie de

18. Il n'existe pas de terme en arabe qui traduise de façon satisfaisante le sens du concept français de terroir. Des tentatives ont été faites pour proposer un terme, *Roustak*, mais dont l'utilisation ne dépasse pas l'enceinte de l'université et plus particulièrement l'enseignement de la géographie. En effet, ce terme, utilisé dans les cours de géographie pour désigner le terroir dans son acception physique (lieu défini par des qualités physiques particulières : pente, exposition, nature du sol, climat, etc.), n'a pas été retenu par l'appellation officielle pour désigner les « produits de terroir » qui lui préfère le terme de « produits locaux ».

marché pour amorcer un renouveau rural par les produits locaux et le tourisme rural, en montrant que le sens que les ruraux donnent à cette notion (et à celle de territoire) s'inscrit souvent en contradiction avec les catégories mobilisées par les politiques et les chercheurs.

Plusieurs chapitres de cet ouvrage s'attachent à décrire comment, à travers l'entrelacement de leurs histoires sociales et naturelles, certains espaces peuvent être qualifiés de terroirs. Ils s'interrogent aussi sur les potentialités de ces « terroirs » pour une gestion à la fois plus durable et plus équitable des ressources, et comme atout dans les changements en cours.

Les *agdals* forestiers représentent un premier exemple de terroir qui attire l'attention. Ceux de la vallée des Aït Bouguemez et des parcs agroforestiers à frênes dimorphes de la commune d'Aït M'Hamed montrent comment certaines sociétés berbères du Haut Atlas ont façonné des paysages, où la forêt et les arbres qu'elle abrite participent à la fourniture de ressources diversifiées nécessaires à la vie quotidienne des habitants et à l'alimentation des troupeaux (chapitre 2). Cette gestion de l'arbre, témoin d'une longue histoire d'interactions Hommes-milieux est replacée dans la globalité du terroir villageois et lit ces espaces forestiers domestiques comme des paysages culturels, à la fois fonctionnels et durables.

À partir des formes différentes de systèmes d'irrigation locaux, le chapitre 3 décrit les singularités des espaces et des sociétés hydrauliques dans divers milieux (vallées montagnardes, avec leurs dispositifs de terrasses arrosées par des centaines de canaux, oasis édifiées autour d'ouvrages complexes de captation d'eaux superficielles et souterraines) et en conclut à l'existence de terroirs hydrauliques singuliers, dont les spécificités devraient être mieux comprises et mises à profit dans les politiques publiques de gestion de l'eau en milieu rural.

Un autre exemple de terroirs forestiers est celui des parcs à acacias des territoires présahariens et sahariens, traditionnellement valorisés par un élevage extensif nomade et semi-nomade et une agriculture sporadique pratiquée sur les zones d'épandage des eaux de crues. Le chapitre 4 montre bien que les notions de « terroir » et de « nomadisme » ne sont pas incompatibles : des terroirs peuvent se construire autour de la mobilité des hommes, de leurs troupeaux et de leurs cultures. Mettant en lumière des interactions positives entre les arbres et les sociétés qui les gèrent, il montre aussi que ces terroirs peuvent jouer un rôle important aussi bien dans la conservation de la biodiversité que dans celle du potentiel agropastoral de ces zones. Il questionne le paradigme actuellement mobilisé dans les approches officielles, basé sur une opposition entre conservation et usages locaux, et plaide pour une réelle intégration des usagers locaux dans les politiques nationales, au profit d'une conservation réussissant la synthèse entre enjeux écologiques, sociaux et économiques.

Plus au nord, la richesse et la diversité des pratiques paysannes qui gèrent les territoires de l'arganier créent des terroirs singuliers de forêt domestique (chapitre 5). Cette « forêt » d'arganiers est la première région à avoir fait l'objet des politiques de terroir au Maroc. Elle est aujourd'hui reconnue comme un

patrimoine naturel emblématique du Maroc, et son produit phare, l'huile d'argan, bénéficie des premières tentatives de qualification et de valorisation de « produit de terroir ». Les auteurs montrent comment ces démarches, essentielles à la préservation et à la valorisation de l'écosystème arganeraie, ont, du fait de leur caractère trop globalisant et homogénéisant, passé sous silence la diversité des terroirs qui constituent l'arganeraie.

Les changements qui affectent l'apiculture marocaine, dans un contexte où les politiques du pilier II du Plan Maroc Vert cherchent à promouvoir et à valoriser le miel comme un produit de terroir, interrogent la notion de « terroir apicole » (chapitre 6). Mais, si cette notion fait sens dans le cadre d'une apiculture traditionnelle aux singularités fortement localisées, et inscrite dans la diversité des terroirs agricoles, elle est remise en cause par les nouvelles pratiques des apiculteurs, et, en particulier, par la transhumance généralisée de ruches sur des espaces floristiques recherchés pour leurs potentialités mellifères. À partir de ce contexte, les auteurs abordent les relations entre terroir et mobilité. Ils montrent que cette mobilité est constitutive des terroirs construits et structurés par un ensemble d'activités agropastorales et apicoles complémentaires, car elle repose sur l'élaboration sur le temps long de savoirs et de pratiques adaptées à la variabilité interannuelle des conditions climatiques. Par contre, lorsque les mobilités s'inscrivent de façon opportuniste dans des espaces floristiques, complémentaires mais dispersés à l'échelle du pays dans son entier, elles ne peuvent pas « faire terroir » et tendent, au contraire, à déstructurer les terroirs apicoles anciens. Les auteurs émettent néanmoins l'hypothèse que la stabilisation de pratiques apicoles et sociales liées à la transhumance des ruches pourrait faire de ces espaces floristiques une « matrice de terroirs mellifères » faisant sens au niveau national.

Le développement de nouvelles cultures à valeur ajoutée dans des zones jusqu'ici considérées comme incultes fait émerger de nouveaux terroirs. Il s'agit des terroirs du sud marocain autour de la culture du figuier de Barbarie (chapitre 7). Face à une déprise agricole de plus en plus prononcée, l'expansion rapide de cette culture, soutenue par l'apparition de nouveaux modes de valorisation à forte valeur ajoutée (tels que l'huile de pépins, très recherchée en cosmétique, ou l'obtention de l'IGP « Figue de Barbarie d'Aït Ba'amrane »), apparaît aujourd'hui comme une stratégie permettant à la fois une appropriation foncière sur le long terme et le maintien d'un certain niveau de revenus. Les auteurs montrent comment le figuier de Barbarie non seulement permet la valorisation d'espaces arides et le retour de l'arganier sur des terrains en cours de désertification, mais est aussi en train de devenir le vecteur de la mise en place d'une identité locale autour de « nouveaux » terroirs présahariens.

### **La patrimonialisation comme nouveau mode de gouvernance des terroirs ?**

Le concept de patrimoine au Maroc est longtemps resté centré sur des sites urbains remarquables, à fortes connotations culturelles. L'irruption, dans les

campagnes, de dynamiques de patrimonialisation liées à la promotion des produits locaux et au tourisme rural lui donne une nouvelle dimension. Ces dynamiques montrent que la puissance publique et les acteurs locaux considèrent aujourd'hui que les éléments tangibles et immatériels des cultures agropastorales de l'intérieur du pays méritent de rejoindre l'ensemble des biens et des valeurs à conserver pour les générations futures. Mais elles sont aussi porteuses d'une redéfinition aussi bien de l'identité que de la gouvernance (locale et nationale) des ressources ou des modalités de la gestion collective de ce qui « fait patrimoine ».

Analysant non pas les objets patrimoniaux, mais les processus et les agents de leur « mise en patrimoine », le chapitre 8 montre que la manière dont les différents acteurs en jeu (du local à l'international) interviennent dans ce processus peut amener non seulement à des conflits entre les différents niveaux de décision et d'action, mais aussi à l'accaparement des objets patrimoniaux locaux (ou des bénéfiques tangibles et symboliques de leur patrimonialisation) par des acteurs extérieurs au local. Les auteurs y attirent aussi l'attention sur le fait que les processus de révélation et de conservation de ce patrimoine passent essentiellement par la valorisation, et que les relations entre patrimonialisation et valorisation marchande sont souvent ambiguës. Ce biais de la valorisation invite insidieusement les sociétés rurales à passer d'une logique patrimoniale à une stratégie entrepreneuriale, et la patrimonialisation débouche plus souvent sur la création ou la consolidation de filières que sur un projet social, économique et culturel intégrateur, ce qui peut créer des inquiétudes pour l'avenir.

Ces processus de patrimonialisation affectent plusieurs héritages, comme le vaste ensemble de gravures rupestres du Haut Atlas (chapitre 9). De par l'association systématique entre sites gravés et sites de transhumance, cet ensemble constitue une archive remarquable permettant de documenter les relations entre les ressources pastorales, leurs modalités d'usage et d'appropriation, et les systèmes rituels, idéologiques et symboliques. Les sites gravés, qui font l'objet d'une gestion communautaire, sont aujourd'hui pris dans un processus de patrimonialisation porté à différentes échelles, du territoire à la nation, entraînant divers conflits d'intérêt et d'usage. Dans une vision prospective, et en analysant les dynamiques sociales à l'œuvre dans ce processus, les auteurs s'interrogent sur des dispositifs de préservation qui puissent mieux impliquer les communautés concernées.

La problématique est tout autre quand on considère la cédraie du Moyen Atlas. La contribution du chapitre 10 nous invite à comprendre comment, dans des contextes sociaux différenciés, les populations locales adoptent des attitudes de participation et/ou de résistance aux nouvelles stratégies de gestion patrimoniale de la forêt. Les rapports au patrimoine local ne sont plus réglés seulement par des stratégies de groupe, car les individus expriment des attitudes différenciées selon leur position sociale, l'usage qu'ils font de la ressource et le type de relation qu'ils entretiennent avec les agents de l'État, les forestiers et les autorités locales. Les auteurs montrent comment la résistance à ce nouveau mode de gestion imposé par l'administration forestière ne s'explique pas tant

par une raison culturelle d'attachement au patrimoine sylvopastoral que par la remise en cause des injustices introduites par ce mode de gestion, qui favorise le clientélisme et le détournement d'une grande partie des ressources au profit des communes, des coopératives, des entreprises et des différents agents économiques localisés en ville.

### **Stratégies et dispositifs de valorisation des terroirs**

La valorisation des terroirs au Maroc repose essentiellement sur la mise en marché d'éléments autrefois soustraits de l'ordre marchand. Même si la question de la viabilité économique reste essentielle, le recours au terroir devrait permettre, comme cela a pu se passer en Europe, de mobiliser ou de reconstruire des identités territorialisées : celle des exploitants et des systèmes d'exploitation, celle des « pays », agraires ou agritouristiques, construits sur ces systèmes. Au-delà de la recherche d'une rentabilité économique, l'exposition des singularités liées à ces identités, à travers la description d'un produit alimentaire ou d'une destination de vacances qui mobilise toutes les dimensions de sa production, cherche à donner du sens aussi bien à la valorisation du processus de production agricole qu'aux entreprises touristiques. Dans la réalité, cela est parfois le cas mais, le plus souvent, cette reconstruction d'identités territoriales à travers les dispositifs de valorisation de leurs spécificités est terriblement simplifiée.

L'analyse menée à partir de l'historique de la construction du pays de Chefchaouen comme destination pionnière du tourisme rural au Maroc permet de suivre les interactions entre, d'un côté, les initiatives des individus et des groupes, et, de l'autre, les actions de l'État (chapitre 11). Les auteurs décryptent comment cette construction a su mobiliser, en les combinant, des éléments naturels et des traits culturels. Ils analysent l'« effet boule de neige » qui caractérise la dynamique locale, avec l'adhésion progressive des populations locales, du mouvement associatif et des élites, avec l'appui des ONG, des bailleurs de fonds internationaux et, enfin, des institutions publiques nationales. Ils montrent comment cette multitude d'acteurs et d'initiatives qui se chevauchent, et parfois se neutralisent, va poser un sérieux problème de gouvernance, notamment au niveau territorial. Au-delà du parcours de Chefchaouen, ils s'attachent à dresser un bilan plus général du développement du tourisme en milieu rural et des problèmes qui découlent de l'articulation entre les initiatives émanant du bas et les actions et décisions venant du haut.

Parmi les acteurs de cette mise en tourisme des campagnes marocaines, les étrangers jouent un rôle de plus en plus important. L'interrogation de ce rôle se fait à la lumière de l'hypothèse d'une « transition migratoire », ou mobilitaire, et de la multiplicité des « pratiques mobiles de l'espace » (chapitre 12). Cette contribution nous propose de suivre le parcours d'immigrés européens s'installant dans les campagnes marocaines et de clarifier les motivations du choix de leur investissement dans le tourisme rural. En mettant l'accent sur les interactions entre ces nouveaux résidents et le milieu qui les accueille, les auteurs

cherchent à comprendre les effets de ces installations sur l'espace et sur la vie sociale. Ils analysent successivement l'étendue et les modalités des contacts entre Européens et populations locales, puis l'impact de ces nouveaux résidents sur les perceptions et les aspirations des populations. À la lumière de l'évolution des logiques des migrants et des touristes, et du brouillage des schémas d'identification classiques, les auteurs abordent également la problématique tourisme/migration.

Ce développement du tourisme rural génère des processus de construction ou reconstruction identitaires. L'étude des processus identitaires en lien avec le développement touristique dans les Atlas marocains (chapitre 13) part du constat de la multiplication, ces dernières années, de projets dans lesquels sont mises en avant des « identités » diverses, et notamment « féminines », dont des coopératives artisanales et agricoles féminines les plus visitées par les touristes. Les auteures y discutent de la manière dont les sociétés d'accueil touristique, loin de subir l'imposition d'images qu'elles jugent caricaturales, font de la valorisation touristique des identités féminines des ressources dans des stratégies qui leur sont propres. Elles analysent aussi la difficile émergence des femmes comme actrices sociales et politiques. Au-delà du cas des montagnes marocaines, l'article, qui aborde les « identités » comme un construit social, propose une réflexion sur les enjeux de pouvoir des processus identitaires.

L'un des dispositifs les plus recherchés pour valoriser les terroirs est la construction de filières labellisées. L'essor spectaculaire de la filière « huile d'argan » au Maroc illustre parfaitement les enjeux des politiques de terroir, qui affirment que la valorisation marchande des produits locaux peut devenir un levier de l'amélioration des conditions de vie des populations, de la dynamisation des territoires et de la conservation de la biodiversité (chapitre 14). Les auteurs de cette synthèse analysent successivement la construction de la filière argan et ses transformations, la situation des ayants droit ainsi que les tensions entre les deux principales catégories de producteurs d'huile (firmes privées et coopératives), et, enfin, la faiblesse de l'intérêt des producteurs pour l'adoption de l'IGP « Argane ». Ils attirent l'attention sur les limites d'un développement basé sur le « tout argan ». Au-delà de la remise en cause du postulat de la filière lui-même, c'est aussi la combinaison entre le foisonnement d'initiatives et de structures portées par de multiples acteurs, insuffisamment coordonnés, et les faibles capacités de négociation des ayants droit, face au pouvoir de marché du tandem sociétés privées/grossistes, qui est interrogée. Enfin, les auteurs montrent les dangers qu'il y a à dissocier, en conduisant séparément les démarches de qualification de l'huile et du chevreau, les éléments qui constituent le fondement du système agro-sylvo-pastoral de l'arganeraie.

La multiplication, ces dernières années au Maroc, des foires rurales est également perçue comme un indicateur des dynamiques en cours dans les arrière-pays. Une réflexion sur le rôle de ces foires rurales dans les dynamiques de terroir est proposée pour la première fois (chapitre 15). Ces foires ont pour objectif principal la promotion de produits considérés comme emblématiques d'un territoire donné. Souvent inaugurées par des représentants de l'État, elles

sont aussi le lieu d'expression de choix politiques sur le développement rural local. Enfin, l'évènement est mis à profit par les professionnels du tourisme pour programmer des circuits de découverte « rurale et culturelle ». À partir d'un état des lieux du phénomène et de sa spatialisation, et d'une réflexion sur l'origine de ces foires et leurs rapports au *moussem* traditionnel, les auteurs analysent dans quelle mesure cette forme particulière de mise en avant des produits agricoles et culturels permet de créer ou de renforcer une identification des territoires. Les auteurs s'interrogent également sur le sens que donnent à ces manifestations leurs différents protagonistes (populations locales, producteurs/exposants, décideurs au niveau central et local, représentants de la société civile locale), ainsi que sur leurs effets sur les économies locales. Ils proposent enfin de voir si la foire participe réellement à la promotion des produits auxquels elle est dédiée ou bien n'est qu'une occasion pour la mise en avant et la promotion des structures étatiques et officielles.

Enfin, le cas de l'artisanat du tapis dans la région de Taznakht, dans le Sud marocain, illustre les relations souvent ambiguës entre tourisme et artisanat dans les territoires ruraux (chapitre 16). Si certains auteurs voient le tourisme comme un facteur de banalisation, voire de falsification des spécificités artisanales locales, d'autres soulignent au contraire la synergie entre le tourisme rural et la valorisation des productions culturelles locales (et c'est le cas des politiques marocaines en matière de développement territorial). Les auteurs montrent qu'en dépit de la renommée de leurs tapis et de l'intérêt de leurs paysages naturels et culturels, Taznakht et sa région restent des « marges touristiques ». Ils analysent aussi les effets pervers de cette situation. La renommée des tapis et la demande des consommateurs suscitent l'émergence d'une stratégie extractive, dans laquelle les tisseuses deviennent des ouvrières sous-payées d'une « industrie du produit de terroir » dont les productions sont exportées pour être valorisées au loin, sans retombées significatives sur le territoire, et dont l'essentiel des bénéfices est accaparé par les intermédiaires de la filière, le tout s'accompagnant d'une multiplication d'entreprises de falsification, en particulier au niveau de la « fabrication de vieux tapis ». Les auteurs incriminent en particulier le manque de soutien des décideurs politiques, qui n'ont pas su miser sur le tapis comme un atout identitaire et patrimonial pour le développement local.

## Au-delà du Maroc : la Méditerranée et les pays du Sud

Menées sur des terrains marocains, les recherches exposées dans cet ouvrage se sont placées dans une perspective ouverte sur la région méditerranéenne, et, plus généralement, sur les pays du Sud, où la prise en compte des terroirs et



des patrimoines locaux comme outil de développement se développe mais peine à passer de l'incantatoire au concret, et où les concepts eux-mêmes commencent à peine à intéresser les sciences humaines et sociales. Depuis plus d'une dizaine d'années en effet, la « mode » des produits de terroir et du tourisme rural se répand dans les Suds (CORMIER SALEM et ROUSSEL, 2009). Soutenus par des agences de développement ou de recherche, la FAO, la Communauté européenne, des programmes cherchent à généraliser au Sud le système d'indications géographiques. On peut citer les programmes « Qualité et origine » de la FAO (VANDECANDELAERE *et al.*, éd., 2009), Sinergi (« Renforcer les indications géographiques à l'échelle internationale ») mené sous l'égide de l'Inra, Pampic (« Projet d'appui à la mise en place des indications géographiques ») mené par l'Oapi avec contribution de l'AFD et l'assistance technique du Cirad entre 2008 et 2014 (BRIDIER et CHABROL, 2010), l'« Étude du potentiel de la commercialisation des produits agricoles des pays ACP, utilisant les indications géographiques et les marques avec origine » soutenue par la Commission européenne en 2012 (BARJOLLE *et al.*, 2013), les engagements de l'AFD en matière de développement des indications géographiques au Sud (AFD et FFEM, 2010) ou encore de nombreux programmes en Asie (Inde, Cambodge, Vietnam, Indonésie), en Afrique du Sud, en Colombie, etc. Parmi les synthèses scientifiques réalisées à partir de ces projets, on peut citer l'ouvrage de TEKELIO LU *et al.* sur la pertinence des systèmes de labellisation de l'origine et de la qualité en Méditerranée, publié en 2009, et le colloque international sur les produits de terroir : « Localiser les produits : une voie durable au service de la diversité naturelle et culturelle des Suds ? » qui s'est tenu en 2009 à l'Unesco et a donné lieu à une synthèse dans la revue *Autrepart* (CORMIER SALEM et ROUSSEL, éd., 2009).

Au-delà du contexte marocain et de l'exposé de ses singularités, nos analyses critiques doivent se lire dans la perspective de ces enjeux internationaux qui émergent autour des produits de terroir. Quelles sont les raisons et les conséquences de cet engouement pour le terroir ? Quelles sont les modalités et la pertinence des constructions « en train de se faire » pour valoriser les diversités locales et initier une vraie dynamique de renouveau rural ? Mais aussi, quel décalage entre l'usage du concept et la réalité du terrain ? Quel est le rôle respectif de processus exogènes et endogènes (en termes de négociations, recompositions, réarrangements institutionnels, réinterprétation, voire recréation de la tradition) ? Quelles rivalités, quels conflits génèrent ces constructions ? Au-delà du Maroc, c'est bien la question de la pertinence de la notion de « terroir », et des politiques qui lui sont associées, pour la valorisation des qualités et des diversités culturelles, agraires et paysagères des Suds que nous avons voulu poser. Comment éviter que le terroir ne se réduise qu'à la toile de fond de la mise en marché de produits locaux et de la mise en place d'indications géographiques ? Comment rendre visible, derrière ces produits, la complexité des rapports entre société(s) et nature(s) ou celle des liens aux lieux ? Comment ne pas tomber dans le piège des modèles évolutionnistes qui transposeraient simplement au Sud les dynamiques observées au Nord ?

## Bibliographie

**ADERGHAL M., 2004**

« La montagne marocaine : les représentations d'un espace marginal ». In Ait Hamza M., Popp H. (éd.) : *Pour une nouvelle perception des montagnes marocaines*, actes du 7<sup>e</sup> colloque maroco-allemand, Rabat, publ. de la faculté des Lettres et Sciences humaines, série Colloques et séminaires, 19 : 35-43.

**AFD, FFEM, 2010**

*Indications géographiques : qualité des produits, environnement et cultures.* Série Savoirs communs, 9, 102 p.

**AKESBI N., 2011**

La nouvelle stratégie agricole du Maroc annonce-t-elle l'insécurité alimentaire du pays ? *Confluences Méditerranée*, 3 (78) : 93-105.

**AUCLAIR L., ASPE C., BAUDOT P. (dir.), 2006**

*Le retour des paysans ? À l'heure du développement durable.* Paris, Édisud-SEH-IRD Éditions, coll. Écologie humaine, 360 p.

**BARJOLLE D., RENARD O.,**

**BERNARDONI P., 2013**

*Étude du potentiel de la commercialisation des produits agricoles des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) utilisant les indications géographiques et les marques avec origine.* Iram, programme Agri-2012-Eval-05, 140 p.

**BEGUIN H., 1974**

*L'organisation de l'espace au Maroc.* Bruxelles, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, 788 p.

**BÉRARD L., 2011**

« Du terroir au sens des lieux ». In Delfosse C. (dir.) : *La mode du terroir et les produits alimentaires*, Paris, Les Indes savantes : 41-55.

**BÉRARD L., MARCHENAY P., 1995**

Lieux, temps et preuves. *Terrain*, 24 : 153-164.

**BERRIANE M., 2014**

« Les arrière-pays méditerranéens : destinations touristiques émergentes ? ».

In BERRIANE M. (éd.) : *Le tourisme des arrière-pays méditerranéens : des dynamiques territoriales locales en marge des politiques publiques*, Rabat, université Mohamed V Agdal, université euro-méditerranéenne de Fès et LMI MediTer : 9-20.

**BERRIANE M. (ÉD.), 2014**

*Le tourisme dans les arrière-pays méditerranéens : des dynamiques territoriales locales en marge des politiques publiques.* Rabat, université Mohamed V Agdal, université euro-méditerranéenne de Fès et LMI MediTer.

**BERRIANE M., ADERGHAL M., 2012**

*Tourisme rural, gouvernance territoriale et développement local en zone de montagne.* Rapport final (synthèse), projet Partenariat-Université/ONDH.

**BLONDEL J., 2006**

The design of Mediterranean landscapes: a millennial story of human and ecological systems during the historical period. *Human Ecol*, 34 : 713-730.

**BRIDIER B., CHABROL D., 2009**

« Indications géographiques en Afrique de l'Ouest et du Centre : raisonner la diversité ». In Seiny-Boukar L., Boumarad P. : *Savanes africaines en développement : innover pour durer*, Garoua, Cameroun, Cirad.

**BRUNET et al., 1993**

*Les mots de la géographie, dictionnaire critique.* Paris, Reclus-La Documentation française.

**CAMPAGNE P., PECQUEUR B., 2012**

*Processus d'émergence des territoires ruraux dans les pays méditerranéens. Analyse comparée entre 10 pays du Nord, du Sud et de l'Est méditerranéens.* Montpellier, Ciheam, coll. Options méditerranéennes, série B, 29.

**CGDA, 2009**

*Pilier II du Plan Maroc Vert, de la stratégie à l'action. Pour un développement solidaire*

et durable de la petite agriculture prenant en compte les spécificités de la montagne et des oasis. Rabat, 104 p.

**CGDA, CGAAER, 2010**

*Terroirs et origine : leçons d'une lecture croisée des expériences du Maroc et de la France pour une Méditerranée durable.* Rapport de séminaire, 82 p.

**CHANET J.-F., 2001**

Terroirs et pays : mort et transfiguration ? *Vingtième Siècle*, 1 (69) : 61-81.

**CHEVALLIER D. (dir.), 2000**

*Vives campagnes. Le patrimoine rural, projet de société.* Paris, Autrement, coll. Mutations, 194, 224 p.

**CORMIER M.-C., ROUSSEL B., 2009**

« Localiser les produits et valoriser les spécificités locales. Une dynamique générale et foisonnante ». In Cormier M.-C., Roussel B. (éd.) : *Les produits de terroir au service de la diversité biologique et culturelle, Autrepart*, 50 : 13-15.

**CORMIER M.-C., ROUSSEL B., (éd.), 2009**

*Les produits de terroir au service de la diversité biologique et culturelle.* Numéro thématique *Autrepart*, 50.

**DERIOZ P., 1994**

Arrière-pays méditerranéen entre déprise et reprise : l'exemple du Haut-Languedoc occidental. *Économie rurale*, 223 : 32-38.

**DÉRIOZ P., 1997**

« Les arrière-pays entre marginalité, retard et innovation ». In : *Marges, périphéries et arrière-pays*, actes du colloque d'Annonay, Grenoble, *Montagnes méditerranéennes*, 6 : 33-36.

**FILIPPO G., LIONELLO P., 2008**

Climate change projections for the Mediterranean region. *Global and Planetary Change, Mediterranean climate: trends, variability and change*, 63 (2-3) : 90-104.

**FLUTET G., RONCIN F., VINCENT E., BERANGER C., CASABIANCA F., COULON J.-B., NOËL Y., SYLVANDER B., GIRAUD G., 2007**

« Terroir : pour une définition opérationnelle au service du développement durable ».

In Dubiano C., Moustier P. (éd.) : *Les terroirs : caractérisation, développement territorial et gouvernance*, actes du colloque international sur les terroirs, Aix-en-Provence, 9-12 mai 2007 : 27-31.

**GENIN D., BENCHEKROUN F., AÏT HAMZA M., AUCLAIR L., BENRAHMOUNE Z., QARRO M., ROMAGNY B., ZAGDOUNI L. (éd.), 2007**

*De la parole aux gestes Éléments de réflexion sur les dispositifs de gestion concertée des ressources forestières et pastorales au Maroc.* Enfi-France Coopération-IRD, 62 p.

**GIRARD X., 2005**

L'arrière-pays de Y. Bonnefoy. CR de lecture. *La pensée de midi*, 2 (15) : 116-118.

**GUMUCHIAN H., PECQUEUR B., 2007**

*La ressource territoriale.* Paris, Economica, coll. Anthropos.

**GUMUCHIAN H., PECQUEUR B., 2007**

*La ressource territoriale.* Paris, Economica, coll. Anthropos.

**HERVIEU B., THIBAUT H.-L., 2009**

*Rethinking rural development in the Mediterranean.* Paris, CIHEAM-Presses de Sciences Po.

**LANDEL P.-A., SENIL N., 2009**

« Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement ». In : *Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable, Développement durable et territoires* [en ligne], dossier 12 : <http://developpementdurable.revues.org/index7563.html>

**MARTIN A.-S., 2013**

Une vingtaine de produits du terroir labellisés. *La vie économique*, 28 novembre.

**MICHON G., SORBA J.-M., 2008**

*I Tré Valli.* Passer par-dessus les montagnes. *Ethnologie française*, 38 (3) : 465-477.

**MICOUD A., 2004**

Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises. *Ethnologie française*, 37 (2) : 13-22.

**MOISSERON J.-Y., BAYOUMI M., 2012**

La Méditerranée comme concept et

représentation. *Revue Tiers Monde*, 1 (209) : 179-196.

**RASTOIN J.-L., 2009**

« Créer un label méditerranéen pour les produits agroalimentaires d'origine : quelques justifications théoriques et empiriques ». In Tekelioğlu Y., Ilbert H., Tozanli S. (éd.) : *Les produits de terroir, les indications géographiques et le développement local durable des pays méditerranéens*, Montpellier, CIHEAM, Options Méditerranéennes, Série A, Séminaires Méditerranéens n° 89 : 19-27.

**RAUTENBERG M., MICOUD A., BÉRARD L., MARCHENAY P. (dir.), 2000**

*Campagnes de tous nos désirs. Patrimoines et nouveaux usages sociaux*. Paris, Maison des sciences de l'Homme, 192 p.

**ROMAGNY B., 2010**

L'IGP Argane, entre patrimonialisation et marchandisation des ressources. *Maghreb-Machrek*, 202 : 85-114.

**SIMI P., 1981**

*Précis de géographie physique, humaine, économique, régionale de la Corse*. Bastia, Soc. des Sc. hist. et nat. de la Corse, 608 p.

**TAFANI C., 2011**

« La valorisation du patrimoine rural par le tourisme à l'épreuve des pratiques agricoles. L'exemple de la Balagne en Corse ». In Michel F. et al. (éd.) : *Tourismes, patrimoines et mondialisation*,

Paris, L'harmattan, coll. Tourisme et Sociétés : 59-72.

**TEKELIOĞLU Y., ILBERT H., TOZANLI S. (éd.), 2009**

« Les produits de terroir, les indications géographiques et le développement local durable des pays méditerranéens. Séminaire international, 24-26 avril 2008, Antalya, Turquie ». Montpellier, Ciheam, coll. Options méditerranéennes, série A, 89 : 19-27.

**TERROIRS ET CULTURES, 2009**

*Diversités, durabilité, terroirs et développement*. Document de projet pour le 3<sup>e</sup> forum international *Planète Terroirs* organisé du 31 mai au 2 juin 2010 à Chefchaouen (Maroc), sous l'égide de l'Unesco et avec l'appui institutionnel des ministères marocain et français de l'Agriculture. <http://planete-terroirs.org/forums/chefchaouen2010/>

**TESSIER DU CROS M., VINCENT A.-L., 2005**

*Actes des rencontres internationales Planète Terroirs*. Paris, Unesco, 70 p.

**THIVET G., 2007**

Vers un renouveau rural en Méditerranée. *Les notes du Plan Bleu*, 5 avril 2007, 4 p.

**VANDECANDELAERE E., ARFINI F., BELLETTI G., MARESCOTTI A. (eds), 2009**  
*Linking people, places and products. A guide for promoting quality linked to geographical origin and sustainable geographical indications*. Rome, FAO Sinergi

Berriane M., Michon Geneviève.

Changements globaux, vulnérabilité et adaptation des sociétés rurales dans les pays du pourtour méditerranéen.

In : Berriane M. (dir.), Michon Geneviève (dir.). Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? : une expérience marocaine.

Marseille (FRA), Rabat : IRD, Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 2016, p. 29-48. ISBN 978-2-7099-2243-2